



Organisation  
Mondiale de la Santé



Université  
d'Abomey-Calavi

**INSTITUT REGIONAL DE SANTE PUBLIQUE**  
**Comlan Alfred Auguste QUENUM de Ouidah, République du Bénin**

**GUIDE DE L'APPRENANT**



Institut Régional de Santé Publique - Ouidah

Alfred Comlan QUENUM

B.P. 384 Ouidah ou 01 B.P. 918 Cotonou

République du BENIN

Tél. + 229 21 34 16 74/75 FAX + 229 21 34 16 72

E-mail : [irsp@irsp-ouidah.org](mailto:irsp@irsp-ouidah.org)



## **MOT DU DIRECTEUR**

**Chers Apprenants,**

Bienvenue à l'Institut Régional de Santé Publique Comlan Alfred QUENUM de Ouidah.

L'Institut qui vous accueille a été créé en 1977 grâce à un partenariat entre l'OMS et le Gouvernement du Bénin.

***Professeur Michel MAKOUTODE***  
***Directeur/IRSP***

L'Institut a une vocation africaine et développe trois pôles d'activités : les formations de longue durée conduisant au grade de Licence professionnelle, de Master et de Doctorat, les formations de courte durée ayant pour but l'acquisition de compétences spécifiques, la Recherche, l'expertise et les prestations de service.

L'IRSP a exercé ses activités à Cotonou jusqu'en 2001, avant de s'établir sur son actuel site à Ouidah en 2002.

Plus de mille Cadres de la santé, provenant de divers pays africains, vous ont précédé dans cet Institut. La plupart d'entre eux jouent, aujourd'hui, un rôle déterminant dans l'amélioration de la santé des populations de la Région Africaine.

Pendant la durée de votre formation, vous séjournerez à l'Institut avec les droits et les devoirs liés à votre statut d'Apprenant, de Doctorant.

Le présent document contient les informations essentielles pour guider votre insertion rapide à l'IRSP, l'un des premiers maillons du Centre Universitaire de Ouidah, qui est une entité de l'Université d'Abomey-Calavi.

Le personnel de l'Institut se tient à votre disposition pour faciliter, dans la mesure des ressources disponibles, votre séjour à Ouidah au Bénin.

Nous attendons de vous, coopération, tolérance et discipline afin de garantir une relation interpersonnelle fondée sur le respect, l'empathie et le sens de responsabilité.

Vous allez côtoyer quotidiennement des facilitateurs, des condisciples de plusieurs nationalités qui apportent chacun une expérience professionnelle et culturelle différente. Sachez profiter de ce brassage pour enrichir votre propre expérience dans un esprit de tolérance et d'équipe.

N'hésitez pas à solliciter le concours des membres des équipes pédagogique et administrative, chaque fois que vous en éprouverez le besoin tout en veillant au respect des procédures en vigueur. Chacun se fera l'obligation de vous apporter l'appui relevant de sa compétence tout au long de votre séjour en terre béninoise.

## **I. INFORMATIONS GENERALES**

### **I.1. Présentation du Bénin**

La République du Bénin couvre une superficie de 114 763 km<sup>2</sup>, pour une population estimée à 9 067 076 habitants en 2011 .

La capitale administrative est Porto-Novo. Cotonou, la capitale économique abrite le port, l'aéroport international et le grand marché "Dantokpa", très célèbre dans la sous-région.

La partie méridionale du Bénin où se situe l'Institut connaît :

- deux saisons sèches : une petite, de juillet à août ; une grande, de décembre à mars ; et
- deux saisons pluvieuses : une grande, d'avril à juillet et une petite, de septembre à novembre.

La langue de travail est le français. Les principales langues de communication courante sont le Fon, le Mina, le Dendi et le Yoruba.

### **I.2 – Historique**

L'Institut Régional de Santé Publique qui vous accueille, a été créé en 1977 par le Bureau Régional de l'OMS pour l'Afrique, à l'instigation des Etats-Membres et portait le nom de l'Institut de Santé Publique (ISP). Son siège était alors à Cotonou.

Cet Institut a connu une première mutation en 1979 pour devenir le Centre Régional de Développement Sanitaire (CRDS). L'approche pédagogique était l'apprentissage fondé sur le travail en équipe de santé. Après six années de prestations, pendant lesquelles de nombreux cadres moyens et supérieurs ont été formés, l'Institution a connu - sous diverses sollicitations de son environnement d'appartenance - sa seconde mutation en 1985 et s'est stabilisée sous l'appellation actuelle "Institut Régional de Santé Publique Comlan Alfred Auguste Quenum (IRSP-CAQ)". Sa mise en place, son fonctionnement et son évolution se sont effectués dans le cadre de l'Université Nationale du Bénin, devenue aujourd'hui Université d'Abomey-Calavi. La ville

historique et culturelle de Ouidah qui abrite depuis 2002 le site de l'IRSP-CAQ est située au sud -ouest du Bénin à 42 km de Cotonou et offre un cadre agréable pour le tourisme.

Les locaux qui vous accueillent sont le fruit de la volonté politique des autorités du Bénin et de l'effort financier important consenti par le pays à travers la Banque Africaine de Développement pour offrir des structures d'accueil dignes des missions et du caractère à la foi national et international de l'IRSP-CAQ.

L'OMS pour sa part, fournit un appui technique et octroie des bourses aux apprenants.

### **1.3 Vision, mission et valeurs**

Les activités de l'IRSP sont fondées sur une vision, une mission et des valeurs cardinales.

#### **Vision**

L'IRSP devient un pôle d'excellence avéré et reconnu, offrant une gamme variée et complète de formations, menant des activités de recherche et réalisant des expertises et prestations de services qui apportent une contribution appropriée et spécifique à la résolution des grands défis de développement sanitaire des pays de la Région africaine.

#### **Mission**

L'IRSP est un établissement Régional et International de formation en Santé Publique, de Recherche pour la santé, d'expertise et de prestation de service.

L'IRSP doit contribuer à l'amélioration de la performance des systèmes de santé pour le développement sanitaire des pays de la région africaine de l'OMS.

Pour ce faire, il participe au renforcement des compétences professionnelles des cadres de santé et accompagne les Ministères de la santé dans leurs actions pour la satisfaction des besoins en santé des populations.

#### **Valeurs**

- Responsabilité
- Humilité
- Solidarité
- Intégrité

- Détermination

#### I.4 Activités

Les activités sont organisées autour de trois pôles:

- la formation de spécialisation en Santé Publique, la Nutrition et Santé, l'Epidémiologie et la logistique de santé pour le personnel du secteur de la santé et des secteurs connexes.
- la recherche en particulier sur le système et les déterminants de la santé ;
- l'expertise et la prestation de services.



**Docteur Laurent T. OUEDRAOGO**  
Maître de conférences agrégé en Epidémiologie  
Coordonnateur des activités Pédagogiques et  
Scientifiques

## II. L'OFFRE DE FORMATION

La formation comporte deux volets :

**II.1 La formation de longue durée offre des programmes conduisant au diplôme de Licence, Master et Doctorat.**

### II.1.1 LICENCE PROFESSIONNELLE EN LOGISTIQUE DE SANTE

A ce jour, le métier de logisticien de santé est peu développé dans les systèmes de santé d'Afrique Subsaharienne. Les analyses de situation montrent un besoin de professionnalisation par la formation des intervenants de la chaîne logistique, afin d'assurer efficacement le transport et le stockage des produits de santé, leur livraison systématique dans le respect des délais et le maintien de la chaîne du froid.

**Les bénéfices de cette formation sont multiples, tant pour les institutions qui désirent former leur personnel que pour les participants eux-mêmes, notamment :**

- Une reconnaissance des compétences en logistique de santé, validées par une licence reconnue par le Conseil Africain et Malgache pour l'enseignement Supérieur (CAMES) ;
- Un langage et des terminologies communs, reconnus par des professionnels d'un même domaine ;
- Des connaissances et des compétences élaborées à partir des meilleures pratiques de la logistique de santé en Afrique subsaharienne ;
- Une formation délivrée par le corps enseignant de l'IRSP, de l'Institut Bioforce, de l'OMS, de l'AMP et de structures techniques telles que les centrales d'achat et les laboratoires nationaux.
- Des opportunités d'emploi et de progression de carrière dans le domaine de la logistique de santé.

La méthode d'enseignement est mixte avec des enseignements à distance (6+10 semaines), des cours en présentiel (16 semaines) et un stage de fin d'études (10 semaines) pour la mise application des enseignements reçus au cours de l'année. Le diplôme est obtenu après la rédaction et présentation d'un rapport de stage.

La formation dure deux semestres et aborde les unités d'enseignement suivantes : Fondamentaux de la logistique de santé, Gestion de la chaîne d'approvisionnement, Planification logistique, Coordination et administration, Système d'information logistique, Gestion des produits de santé essentiels, Gestion des équipements, Coordination et administration, Gestion des équipements, Partenariat, Gestion logistique des urgences, Enseignements généraux, Gestion des infrastructures, Partenariat, Anglais appliqué, Informatique, Exercice d'application.

### II.1.1. MASTER EN SANTE PUBLIQUE

L'enseignement de ce master vise l'acquisition de compétences permettant d'analyser la situation sanitaire d'un pays ou d'une Région, de formuler une politique de santé, de planifier et mettre en œuvre les projets et programmes de santé, d'en assurer la gestion dans toutes ses fonctions et d'évaluer un système de santé. Il vise en outre l'acquisition de compétences spécifiques correspondant à ses différentes spécialités : santé publique polyvalente, hygiène hospitalière et infections nosocomiales, gestion de la santé de la reproduction, gestion en pharmacie, qualité des soins et gestion des services de santé. Le titulaire du master en santé publique aura également la capacité de former ses collaborateurs et de mener la recherche en santé publique.

<b>TRONC COMMUN</b> Semestres 1 et 2	
<b>Méthodes et techniques d'apprentissage, Evolution et fonctions essentielles de la santé publique, Méthodes statistiques, Logiciels EPI-INFO, Recherche appliquée , Diagnostic communautaire, Etudes en épidémiologie, Politique de santé, Plan de développement sanitaire, Programmes et Projets de santé, Organisation des ressources (humaines, matérielles et financières), Initiatives sous directives communautaires, Gestion des interventions de santé, Partenariats pour le développement sanitaire</b>	
<b>S P E C I A L I T E S</b>	<b>OPTION POLYVALENTE Semestres 3 et 4</b>
	Hygiène et assainissement de base, Santé au travail , Alimentation et nutrition ,Santé de la Mère et de l'enfant , Santé de l'adolescent, Santé scolaire , Santé des personnes âgées, Changements environnementaux et Santé , Santé mentale, Lutte contre les épidémies, Lutte contre les maladies transmissibles et non transmissibles, Epidémies, catastrophes et événements sanitaires de portée internationale, Stage professionnel, Application d'une démarche de recherche et rédaction d'un mémoire.
	<b>GESTION EN PHARMACIE Semestres 3 et 4</b>
	Gestion en Pharmacie et Santé publique, Elaboration et mise en œuvre d'une politique, Sélection des produits, estimation des besoins, Approvisionnement en produits pharmaceutiques, Gestion des stocks des produits pharmaceutiques, Distribution et utilisation des produits, Système d'information, Surveillance (suivi) et évaluation de la gestion des produits pharmaceutiques, Ethique et management de la qualité, Usage efficient des médicaments, Pharmacopée traditionnelle, Stage professionnel, Application d'une démarche de recherche et rédaction d'un mémoire.
	<b>HYGIENE HOSPITALIERE ET INFECTIONS NOSOCOMIALES Semestres 3 et 4</b>
Fondements de l'hygiène hospitalière, Gestion hospitalière, Services à risque d'infection hospitalière, Infections Nosocomiales, Microbiologie de l'infection hospitalière et résistance aux anti-infectieux, Environnement physique hospitalier, Désinfection et Stérilisation du matériel médico-technique, Hygiène des mains, Nettoyage –Désinfection des surfaces et locaux, Gestion des déchets hospitaliers, Promotion Hygiène Hospitalière, Stage professionnel, Application d'une démarche de recherche et rédaction d'un mémoire.	
<b>GESTION DE LA SANTE DE LA REPRODUCTION Semestres 3 et 4</b>	
Santé- Population et Développement, Evolution démographique en Afrique, Approche genre, Maternité à moindre risque, Infertilité et soins après avortement , Pathologies cancéreuses et troubles hormonaux, Violences faites aux femmes et aux enfants, Croissance et Développement de l'enfant, Vaccination, Prise en charge intégrée des Maladies de l'enfant (PCIME) et Soins au nouveau-né, Adolescent et comportements à risques, Pré nuptialité, Education à la vie Familiale et santé scolaire, Infertilité masculine, IST et dysfonctions sexuelles, Andropause et tumeurs prostatiques et PF chez l'homme, IST / VIH / SIDA, Stage professionnel, Application d'une démarche de recherche et rédaction d'un mémoire.	
<b>QUALITE DES SOINS ET GESTION DES SERVICES DE SANTÉ Semestre 3 et 4</b>	
Notions essentielles sur la qualité des soins et services de santé, Processus d'assurance qualité : management et planification, Processus de contrôle de qualité, Contrôle de qualité des produits, Droit et anthropologie médicale, , Accréditations et standards nationaux et internationaux, Gestion des service de santé, Habilitation des compétences du personnel des services de santé, Evaluation et prévention des risques, Stage professionnel, Application d'une démarche de recherche et rédaction d'un mémoire.	

## **I.2. MASTER EN EPIDEMIOLOGIE**

L'enseignement de ce master vise l'acquisition de compétences permettant d'analyser les phénomènes de santé en utilisant les méthodes statistiques et opérationnelles, de déterminer la répartition, la fréquence, les causes des phénomènes de santé et les déterminants des événements de santé dans une population, d'assurer la surveillance des événements de santé et d'évaluer l'efficacité et l'efficacité des interventions. En outre, la formation conduisant au grade de master en Epidémiologie vise l'acquisition par l'apprenant de compétences de formateur et de chercheur en santé.

Semestres 1 et 2	Semestres 3 et 4
Statistiques descriptive et démographique Epidémiologie descriptive, Etudes épidémiologiques analytiques et tests diagnostiques, Probabilité et loi, Echantillonnage, Estimation statistique, Comparaison en statistiques Dynamique de groupe et relations interpersonnelles en apprentissage, Méthodes et techniques de formation, Régression linéaire, Modèle logistique et Mesures d'association en épidémiologie, Informatique appliquée à l'épidémiologie, Système d'information sanitaire, Planification des investigations et interventions en santé, Communication avec les médias et la population	Epidémiologie des déterminants sociaux, environnementaux et comportementaux, Méthodologie de la recherche et stage, Modèle de survie, Evaluation des interventions de santé, Epidémiologie des maladies non transmissibles et du vieillissement, Système de surveillance en épidémiologie, Epidémiologie des maladies transmissibles, Stage professionnel, Application d'une démarche de recherche et rédaction d'un mémoire.

## **I.3. MASTER EN NUTRITION ET SANTE**

Le master de nutrition publique vise à fournir aux secteurs de la santé, du développement, de la planification, des affaires sociales et de la famille de la Région africaine et pour les Organisations Internationales, des spécialistes en nutrition de haut niveau, capables d'assurer de la gestion des interventions en alimentation et nutrition humaines. L'enseignement de ce master vise à faire acquérir à l'apprenant les compétences lui permettant d'identifier et d'analyser les problèmes nutritionnels d'une communauté, de planifier des interventions multisectorielles fondées sur des bases factuelles et scientifiques, de procéder à leur mise en œuvre et à leur évaluation. Il vise également à lui faire acquérir des compétences pour le leadership, la formation des ressources humaines, la communication et la recherche, dans les domaines de l'alimentation et de la nutrition.

Semestres 1 et 2	Semestres 3 et 4
Concepts de base en nutrition publique et en Santé publique, Notions de bio statistique et d'épidémiologie, Les grandes stratégies d'interventions nutritionnelles et le leadership, Aliments et nutriments. Sciences des aliments, Nutrition fondamentale et appliquée, Notions essentielles en nutrition clinique, Epidémiologie et Enquêtes nutritionnelles au niveau communautaire, Analyse des systèmes alimentaires et du niveau de sécurité alimentaire des groupes de population, Surveillance et évaluation de projets et programmes d'alimentation et de nutrition. Systèmes de surveillance nutritionnelle, Développement de projets et programmes d'alimentation et de nutrition, Elaboration de politiques relatives aux domaines de l'alimentation et de la nutrition, Identification des problèmes nutritionnels et leurs déterminants, Contribution des programmes de développement sectoriels à la lutte contre le double fardeau nutritionnel, Développement, Equité et Nutrition, Socio-anthropologie de la nutrition	Planification pour le changement de comportement en alimentation et nutrition, Initiation à la formation en alimentation et nutrition, Interventions nutritionnelles de prévention primaire fondées sur l'évidence scientifique, Interventions nutritionnelles de prévention secondaire fondées sur l'évidence scientifique, Logiciels : EXCEL, EPI MAP (2), interventions en alimentation et nutrition en situation d'urgence, Communication interpersonnelle et Counselling en alimentation et nutrition, Médias et interventions en alimentation et nutrition, Stage professionnel, Application d'une démarche de recherche et rédaction d'un mémoire.

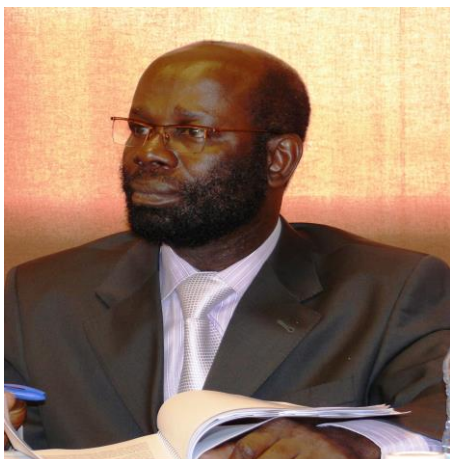
## **DOCTORAT EN SCIENCES DE LA SANTE PUBLIQUE**

Trois objectifs sont assignés au programme : former des professionnels de haut niveau ayant une capacité élevée de conception, d'analyse et de réponse aux nombreux défis auxquels doivent faire face les systèmes de santé des pays africains ; former des enseignants du supérieur compétents capables d'animer des formations aux différents niveaux (formation de base, formation spécialisée, formation doctorale) dans le domaine de la santé publique ; former des chercheurs de haut niveau capables de conduire des recherches de haut niveau en vue de fournir aux systèmes de santé des orientations pour des prises de décisions appropriées.

La réalisation de ces objectifs s'organisera autour de plusieurs orientations.

- Epidémiologie
- Promotion de la santé
- Gestion des services de santé
- Santé et environnement

## CHEFS DE DEPARTEMENT DE L'IRSP



**Dr. Edgard-Marius OUENDO**  
Maître de conférences agrégé en  
Epidémiologie  
Chef du Département  
Politiques et Système de Santé



**Dr. Victoire Damienne AGUEH**  
Maître de conférences agrégé en  
Epidémiologie  
Chef du Département  
Promotion de la Santé



**Professeur Michel MAKOUTODE**  
Chef du Département Environnement et Santé



**Dr Laurent T. OUEDRAOGO**  
Maître de conférences agrégé en  
Epidémiologie  
Chef du Département  
Epidémiologie et Biostatistique

**ENSEIGNANTS CHERCHEURS  
PERMANENTS DE L'IRSP**



**Dr Jacques SIZONOU**  
Maître-assistant



**Dr Alphonse KPOZOHEN**  
Assistant



**Dr Luc DJOGBENOU**  
Maître-assistant



**Mme Justine CAPO-CHICHI**  
ASSISTANTE PEDAGOGIQUE



**Dr Moussiliou Noël PARAÏSO**  
ASSISTANT



**Dr Virginie MONGBO**  
Assistant Pédagogique

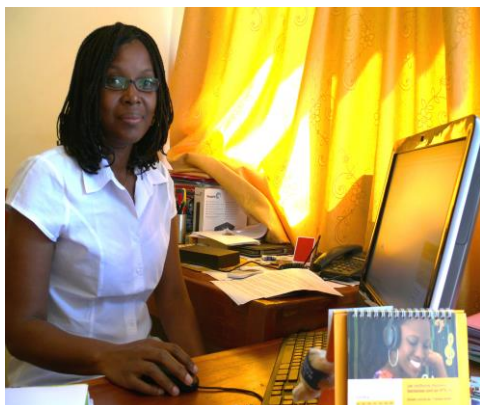


**Dr Charles Jérôme SOSSA**  
ASSISTANT



**Mme Clémence METONNOU**  
Assistant Pédagogique





**Dr Yolaine GLELE**  
**Assistant Pédagogique**

**II.2. Les formations de courte durée,** conçues pour le renforcement ciblé de capacité, ont une durée entre une et six semaines :

- Cours Régional de Communication et de plaidoyer pour la Santé (six semaines) ;
- Cours HELP version française avec le Comité International de la Croix Rouge (trois semaines) ;
- l'Atelier de Formation sur le Recours à la Contractualisation par les Hôpitaux (une semaine) ;
- Cours International de Paludologie (six semaines) ;
- Cours national de paludologie (trois semaines) ;
- Cours sur le Double Fardeau Nutritionnel (deux semaines);
  
- Cours Régional pour la Promotion de la Santé en collaboration avec AMP, OMS (trois semaines);
- Cours Régional sur l'hygiène hospitalière et les infections nosocomiales dans les formations sanitaires (six semaines);
- Cours Régional sur la coinfection tuberculose VIH

**En prévision :**

- Cours sur la Recherche en santé (trois semaines) ;
- Cours sur la Gestion en pharmacie (trois semaines) ;
- Cours sur la Gestion des ressources humaines en santé (six semaines) ;

- Cours sur l'approche des Interventions sous Directive Communautaire (IDC) (six semaines);

### **III. LA RECHERCHE**

Les activités de recherche conduites par l'IRSP s'inscrivent à la fois dans le cadre des Masters et des projets propres à l'IRSP, ainsi que des projets mis en œuvre avec les institutions partenaires. Elles portent principalement sur les thèmes suivants: accessibilité et qualité des soins et services de santé ; double fardeau nutritionnel ; réduction de la mortalité maternelle et infantile ; maladies transmissibles et non transmissibles ; gestion des risques à l'hôpital ; gestion des services et programme de santé ; déterminants de la santé.

### **IV. EXPERTISE ET PRESTATION DE SERVICES**

Il s'agit de services fournis par l'IRSP à la demande de tiers et dans le cadre d'un contrat dans les domaines ci-après :

- études de faisabilité de projets ;
- évaluation de projets et programmes ;
- élaboration des programmes d'enseignement ;
- organisation de formations ;
- location de l'infrastructure pour l'organisation d'activités scientifiques et de formations par des partenaires de l'IRSP.

### **V. ADMINISTRATION ET ACCUEIL**



**Mme Victoire Chantal MONLADE ABLET**  
**Administrateur/IRSP**

## V.1. Les structures d'accueil

Les blocs pédagogique, administratif et résidentiel sont situés sur le campus. Les renseignements peuvent être obtenus en utilisant les adresses et numéros de téléphones figurant sur la page d'accueil de ce document.



## V.2. Hébergement

Tous les apprenants **sont obligatoirement logés à l'IRSP/Ouidah** où deux types d'hébergement sont disponibles:

- un studio (1 salon, 1 chambre avec un lit à deux places, 1 ventilateur; 1 cuisinette, 1 salle de bain);
- une chambre avec lit à 2 places équipée d'un ventilateur.



**Mme Honorine LIGAN  
RESPONSABLE LOGISTIQUE**

Un contrat d'hébergement est signé entre l'apprenant et l'Institut.

Les frais d'hébergement couvrent la location et les divers frais tels que : l'électricité, l'eau et les autres charges (entretien, nettoyage des espaces communs).

Le nettoyage de l'intérieur des chambres est de la responsabilité de chaque apprenant.

L'hygiène doit être maintenue dans les chambres, les sanitaires et les cuisines.

Les apprenants, devront se rapprocher des services financiers pour le règlement régulier de leur loyer.

Tout mois commencé est dû.

Un inventaire des biens et de l'état de chaque chambre est établi avant signature du contrat par les deux parties et remise des clés. En fin de séjour, l'inventaire est refait et toute perte ou dégradation est réparé aux frais de l'apprenant.

## Hébergement de visiteurs par les Apprenants

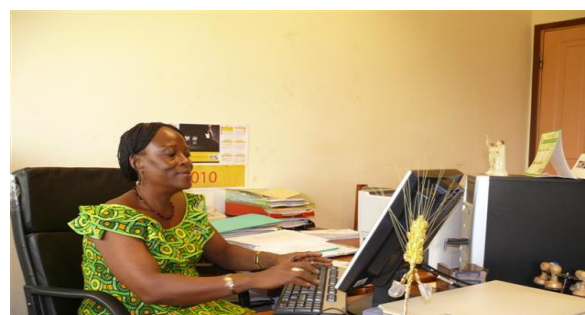
Les enfants de plus de 5 ans ne sont pas autorisés à vivre en permanence sur le campus. Toutefois, ils seront autorisés à s'y rendre pour les congés et fêtes.

Toute visite d'un membre de la famille doit faire l'objet d'une demande d'autorisation par l'apprenant.

## V.3. Financement des Etudes

La totalité des frais de formation doit être payée dans un délai maximum de six (06) semaines après la rentrée académique. Tout impayé à la fin de cette période fera l'objet de l'exclusion de l'apprenant des cours.

Le Service des Affaires Académiques se charge des formalités d'inscription à l'Université d'Abomey-Calavi permettant ainsi à chaque apprenant de recevoir une carte d'étudiant de l'UAC.



**Mme Victoire Parfaite TCHIBOZO  
Service des Affaires Académiques**

Pour les boursiers, le paiement des allocations mensuelles sera effectué par l'IRSP au plus tard le cinq de chaque mois

par virement bancaire. A cet effet, chaque boursier à l'obligation de disposer d'un compte bancaire. L'IRSP peut faciliter l'ouverture du compte, sur demande de l'Apprenant.



**Madame Marie-Thérèse OLODO**  
**Secrétariat Pédagogique**



**Madame Flauberte KOULONY**  
**Scolarité**

#### **V.4. Restauration et santé**

Un restaurant géré par une société privée offre des repas (petit-déjeuner, déjeuner et dîner) à des prix étudiés. Ce restaurant ouvre de 07 à 21 heures.



**REFECTOIRE**

Chaque Apprenant doit obligatoirement souscrire à une assurance-maladie.

Une infirmerie est disponible sur le site, au profit des apprenants et du personnel, afin de faire face aux urgences de santé. Pour son fonctionnement, il est recommandé aux apprenants de mettre en place un collège de médecins chargé d'aider l'agent de santé pour la prise en charge des cas.



**INFIRMERIE**

#### **V.4. Réglementation de la vie sociale**

Les rapports entre les apprenants et la Direction se font par le canal des représentants de la promotion.

Ces derniers doivent se rapprocher des responsables de filière pour les problèmes d'ordre pédagogique.

Le point focal, chargé des relations avec les Apprenants est en charge de régler les problèmes d'ordre administratif et social.

Il est strictement interdit de :

- stationner les véhicules personnels en dehors des zones de parking,
- fumer au sein de l'Institut;

**l'IRSP est un espace non fumeur.**

- perturber son voisinage avec la pollution sonore, quel que soit l'heure.
- organiser des jeux et des sorties récréatives, sans informer au préalable l'administration.

Des aires de jeux et une salle de gymnastique sont disponibles pour les apprenants.



**AIRES DE JEUX**

**VI. ORGANISATION DE L'APPRENTISSAGE**

Les questions relatives au déroulement de l'apprentissage relèvent de la Coordination des activités Pédagogiques et Scientifiques.

**VI.1. Accès à l'internet**

L'Institut met à la disposition des Apprenants une salle informatique avec accès internet. Les apprenants doivent élire deux délégués chargés de la gestion de la salle informatique réservée aux apprenants. Ils travailleront en collaboration avec le responsable du service informatique. En dehors des heures d'ouverture, les clés de la salle sont disponibles auprès de ces délégués. L'accès de la salle internet est autorisé jusqu'à 23 heures.

La consultation de sites pornographiques ou pédophiles est formellement interdite. L'accès à la salle informatique sera suspendu si les directives sus-mentionnées ne sont pas respectées.



**SALLE INFORMATIQUE**

**VI.2. Matériels didactiques**

L'acquisition des ouvrages recommandés est obligatoire pour chaque apprenant

Il est fortement recommandé à chaque apprenant de disposer d'un ordinateur portable.



**PARC AUTOMOBILES**

**VI.3. Le Centre de Documentation et d'Information (CDI)**



**Mmes Paula SATOGUINA**  
Centre de Documentation et d'Information (CDI)

Le Centre de Documentation et d'Information de l'Institut Régional de Santé Publique offre aux apprenants des services susceptibles de les aider à obtenir des informations utiles pendant le processus d'apprentissage et la rédaction de leur mémoire. Il est ouvert du lundi au vendredi de 08 H 30 à 17 H 30.

#### VI.4. Le programme de formation

Le programme de la formation pour chaque diplôme est structuré en Unités d'Enseignements réparties en semestres. Les Unités d'Enseignements (UE) comportent une part d'enseignements théoriques, de travaux dirigés, d'activités de terrain, de laboratoires, de recherche et de travaux personnels de l'apprenant. Les UE sont créditées à raison de 25 heures par crédit. Chaque semestre comporte 30 crédits.

Les cours sont organisés du Lundi au Samedi à raison de 6 heures de travail par jour en classe, au laboratoire ou sur le terrain et complétés par le travail personnel de l'Apprenant.

La langue d'apprentissage est le Français et le programme prévoit l'acquisition d'une seconde langue.

#### VI.5. La stratégie d'apprentissage

Le principe directeur de l'apprentissage est la résolution de problèmes. Les méthodes d'enseignement privilégiées sont la méthode de découverte et la méthode active associées à leurs techniques d'apprentissage spécifiques. L'accent est mis sur le développement des aptitudes et dispositions favorables à la réflexion, l'analyse critique, le travail en équipe, l'esprit de recherche et l'autonomie d'apprentissage.

La finalité de la formation est l'acquisition de compétences qui permettent à l'apprenant de :

- résoudre les problèmes de santé et de satisfaire les besoins de santé;
- améliorer, de façon continue, son niveau de performance en fonction du problème et du contexte où celui-ci se manifeste ;

- rechercher les facteurs associés et les causes des phénomènes de santé en vue de proposer des solutions ;
- évaluer les interventions de santé.

L'Institut privilégie les expériences éducatives qui sollicitent l'investissement intellectuel, mental et physique de chaque apprenant(e) dans le processus d'apprentissage.

La méthode de découverte (heuristique) et la méthode active exigent un effort individuel soutenu, une participation active aux travaux de groupe tant en salle que sur le terrain.

La lecture active des documents, les exercices d'application, les études de cas, les enquêtes en milieu rural et urbain, les discussions et les échanges d'expériences sont sélectionnées et programmées en fonction de leur adéquation aux compétences à acquérir, et seront complétés par des séminaires.

Le travail en groupe est une des techniques d'apprentissage privilégiée par l'Institut.

La participation active aux travaux de groupe est obligatoire et tout comportement susceptible de perturber les travaux au sein des groupes sera sévèrement sanctionné conformément aux dispositions définies par l'UAC.

L'appartenance à un groupe est rotative.

Les résultats des travaux au sein des groupes sont notés individuellement et collectivement.

La présence physique au cours est obligatoire. Toute absence non justifiée sera sanctionnée conformément aux dispositions définies par l'UAC. Toute absence, avec motif valable, mais dont la durée totale est égale ou supérieure à 25 % de la masse horaire du programme fera l'objet d'une appréciation par le staff pédagogique, et pourra conduire le cas échéant à la non validation du processus d'apprentissage.



**SALLE DE COURS**

## **VI.6. Evaluation de l'apprentissage**

Une évaluation formative est mise en place durant tout le processus d'apprentissage pour mesurer les progrès accomplis par l'apprenant et corriger les déficiences notées.

L'évaluation cumulative porte sur chaque unité d'enseignement, y compris les stages, les travaux de recherche et la présentation du mémoire ou de la thèse.

L'évaluation de chaque UE peut se faire soit sous forme de contrôle continu (CC), sous forme d'examen terminal (ET) ou sous forme d'association contrôle continu et examen terminal (CC+ET).

Les techniques d'évaluation de chaque UE sont en adéquation avec les objectifs d'apprentissage. Les méthodes d'évaluation de cette UE, peuvent être les suivantes : interrogation écrite en contrôle continu ou terminal (examen terminal), épreuve orale, présentation orale en plénière d'un travail ou d'un rapport d'activité individuelle ou de groupe, compte-rendu d'expérimentation, présentation orale ou écrite d'un travail ou d'un rapport d'activité, mise en situation.

L'évaluation des activités de groupe au sein des communautés intervient à la fin d'une expérience de terrain, sous la forme d'un rapport écrit soumis par chaque groupe de travail après restitution de la synthèse présentée en plénière.

L'évaluation du stage individuel intervient à la fin d'une expérience individuelle de terrain, sous la forme d'un rapport écrit par l'apprenant et d'une appréciation de son maître de stage.

L'évaluation du protocole de recherche permet d'évaluer les compétences de l'apprenant à élaborer un protocole de recherche pour la résolution d'un problème intégrant plusieurs composantes du programme de formation. Le sujet est choisi par l'apprenant ou proposé par un directeur de mémoire. L'IRSP peut en proposer dans des domaines qu'il considère prioritaires. Un document spécifique décrit de façon détaillée les modalités de préparation, d'exécution du projet de recherche, de présentation des résultats.

Le rapport de recherche et sa présentation orale font l'objet d'une évaluation lors de la défense publique. Un document spécifique décrit de façon détaillée les modalités de préparation, de présentation et de dépôt du rapport de recherche (Mémoire, Thèse).

Les apprenants ne peuvent prétendre à la soutenance que lorsqu'ils ont validés l'ensemble des UE qui composent le programme de formation.

Après la défense publique et après correction, chaque apprenant dépose un exemplaire de son rapport, en papier non relié ainsi que la version électronique avec la base de données. .

Les meilleurs rapports peuvent faire l'objet de publication dans des revues scientifiques ou de communication lors des Colloques scientifiques.

## **VI.7. Certification**

Chaque formation est sanctionnée par un diplôme.

Pour chaque Unité d'Enseignement (UE) évaluée, l'apprenant est tenu d'avoir une note supérieure ou égale à 12/20. Toute note inférieure à 12/20 dans une UE entraîne la reprise de l'UE au cours d'une autre session de contrôle des connaissances et aptitudes avant la validation du semestre correspondant.

Lorsqu'une UE est composée de plusieurs éléments constitutifs (ECU), cette UE peut être validée par compensation entre ses éléments constitutifs.

Toute note inférieure à 10/20 dans un ECU entraîne sa reprise même si la moyenne obtenue pour l'UE est supérieure ou égale à 12/20.

Un semestre est donc validé, et les crédits correspondants définitivement acquis par l'apprenant si toutes ses UE ont été validées.

En l'absence de validation de l'ensemble des UE d'un semestre, l'apprenant est autorisé à poursuivre ses études dans le semestre suivant s'il ne lui manque que la validation de tout au plus deux UE.

Les moyennes obtenues pour les UE sont pondérées pour obtenir une moyenne générale.

Les mentions suivantes seront décernées en fonction de la moyenne générale :

- Côte A (Excellent) : pour une moyenne supérieure ou égale à 18 sur 20
- Côte B (Très bien) : pour une moyenne supérieure ou égale à 16 et strictement inférieure à 18
- Côte C (Bien) pour une moyenne supérieure ou égale à 14 et strictement inférieure à 16.
- Côte D (Assez bien) : pour une moyenne supérieure ou égale à 12 et strictement inférieure à 14.
- 

Toute fraude ou tricherie à l'occasion d'une évaluation sera constatée par un procès-verbal dressé par le responsable de surveillance.

Tout apprenant surpris en flagrant délit de fraude se verra attribuer la note zéro dans la matière concernée.

Tout apprenant ayant obtenu une note zéro par suite de fraude ou de tricherie, à un contrôle continu ou et en examen terminal sera traduit en Conseil de Discipline qui pourra prendre la décision d'invalider l'année.

Les diplômes délivrés aux apprenants ayant satisfaits les épreuves dans les conditions décrites plus haut sont:

- Licence Professionnelle en Logistique de la Santé
- Master en Santé Publique
  - Spécialité Santé Publique polyvalente ;
  - Spécialité Gestion de la Santé de la Reproduction ;
  - Spécialité Gestion en Pharmacie ;
  - Spécialité Hygiène Hospitalière et Infections Nosocomiales ;
  - Spécialité Qualité des soins et gestion des services de santé
- Master en Epidémiologie
- Master en Nutrition et Santé
- Master en promotion de la santé
- Doctorat en santé publique

Les diplômes sont enregistrés à l'UAC et portent la signature du Recteur de l'Université d'Abomey Calavi et du Directeur de l'IRSP-CAQ.

Une attestation de diplôme signée par le Directeur de l'IRSP et le Coordonnateur des activités Pédagogiques et Scientifiques est délivrée au lauréat en attendant l'établissement du Diplôme et des relevés de notes.

## VII. COMPORTEMENT DE L'APPRENANT

Le processus d'apprentissage en vigueur à l'IRSP exige des apprenants la pratique de la discipline individuelle et collective en salle de cours, au sein des groupes de travail et au cours des activités dans les communautés.

Pour la résolution des problèmes interpersonnels susceptibles de compromettre l'efficacité du travail, les intéressés sont priés de se référer à leurs responsables pour trouver une solution consensuelle.

Lorsque la crise ne trouve pas de solution à ce niveau, les responsables de promotion peuvent saisir les responsables de filière ou le point focal chargé des relations avec les apprenants, selon qu'il s'agisse d'un problème d'ordre pédagogique, administratif ou social.

Tout comportement qui tend à perturber le bon déroulement des cours, des travaux de groupe ou des activités au sein des communautés, y compris l'utilisation des téléphones portables, sera soumis au Conseil de discipline de l'IRSP. Selon la gravité de la faute commise, les décisions suivantes peuvent être prises en fonction des dispositions du règlement pédagogique :

Rappel à l'ordre, Avertissement, Blâme, Exclusion temporaire, Exclusion définitive.

Le rappel à l'ordre, l'avertissement, le blâme sont prononcés par le Comité Directeur de l'Institut avec compte rendu au Recteur et au Sponsor.

L'exclusion temporaire est prononcée par le Recteur, sur proposition du Conseil de Discipline de l'Institut et notifié au Sponsor.

L'exclusion définitive est prononcée par le Ministre sur proposition du Recteur avec notification au Directeur de l'Institut et le Directeur se charge de la notifier au Sponsor.

Le Conseil de discipline est composé :

- du Directeur de l'Institut ;
- du Coordonnateur des activités Pédagogiques et Scientifiques ;
- de l'Administrateur ;
- des responsables des filières ;
- d'un Membre du corps enseignant proposé par la Direction ;
- des Délégués des apprenants.

En fonction de la nature du problème, toute autre personne dont la présence est jugée utile pourra être invitée à contribuer aux délibérations du Conseil.

Avant que la décision ne soit prononcée, le (s) intéressé(s) est (sont) invité (s) à s'expliquer oralement ou par écrit, selon le cas, devant ledit Conseil.